
Procès-verbal de la réunion
tenue le 23 février 2021, à compter de 18 h
en visioconférence

Présences : 146
(Découvreurs : 67)
(Navigateurs : 79)

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
 2. Nomination de la présidence d'assemblée
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 8 décembre 2020
 5. Guide des procédures d'élection
 6. Dossiers de la présidence
 7. Comités
 8. Information
 9. Dossiers Éducation des adultes et formation professionnelle
 10. Autre sujet
 11. Parole aux vice-présidences
-

1. **Mot de bienvenue**

Martin Hogue souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents. Compte tenu du fait que les réunions se tiennent en visioconférence, Sylvie Perreault mentionne la possibilité d'inviter des stagiaires ou des jeunes enseignants en l'avisant au préalable. Au moment de l'inscription, ces personnes devront mentionner leurs noms et spécifier qu'elles participent à titre d'invitées; il est important de préciser que celles-ci n'auront pas droit de vote.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Julie Cantin agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion et Sébastien Bourgault agisse à titre de coprésident. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeuse : Amélie-Céleste Bisson-Blouin

-Adoptée à l'unanimité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Proposeur : Jean Drouin
Appuyeuse : France Olivier

-Adoptée à l'unanimité-

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 8 décembre 2020**

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 8 décembre 2020 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeur : Serge Bilodeau
Appuyeuse : Lucie Gagnon

-Adoptée à l'unanimité-

5. **Guide des procédures d'élection 2021**

Maude Lamontagne présente le Guide des procédures d'élection 2021. Elle informe les déléguées et délégués que la présidente du comité d'élection est Josiane Mailloux. Les postes en élection sont les postes impairs du conseil d'administration et le poste 12 de la FP Découvreurs puisque c'était une vacance. Encore une fois cette année, les membres seront appelés à utiliser le vote électronique. Aucune élection au sein du comité exécutif n'aura lieu. Maude Lamontagne explique les modifications apportées au Guide et porte une attention particulière à l'échéancier. Il est demandé d'envoyer l'échéancier des élections par courriel aux délégués. (Annexe I)

En suivi à cette présentation, des membres manifestent leur intérêt à poursuivre leur mandat; certains sont en réflexion ou désirent postuler à un poste :

- France Olivier se représente au poste # 5, conseillère préscolaire/primaire secteur des Navigateurs
- Patrice Bélanger se représente au poste #3, conseiller secondaire secteur des Découvreurs
- Sébastien Bourgault se représente au poste # 7, conseiller préscolaire/primaire secteur des Navigateurs
- David Baillargeon est encore en réflexion, mais il songe à laisser sa place au poste # 9, conseiller secondaire secteur des Navigateurs
- Edith Gravel se représente au poste # 1, conseillère préscolaire/primaire secteur des Découvreurs
- Lucie Gagnon se présente à un poste de conseillère secondaire secteur des Navigateurs.

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le Guide des procédures d'élection 2021. »

Proposeur : Pierre-Yves Grenier
Appuyeuse : Maryse Lagueux

-Adoptée à l'unanimité-

6. Dossiers de la présidence

a) **Retour Conseil général** **-9, 10 et 11 décembre 2020**

Martin Hogue fait mention des principaux sujets discutés lors de ce Conseil général: la conjoncture sociopolitique en lien avec la Covid et la conjoncture économique où les finances ne sont pas si mal en point. Il a également été question de la réforme sur la loi de la SST qui date de 1985. Les états financiers et les prévisions budgétaires de la Centrale ont été présentés. La réforme de la Charte de la langue française, l'université du futur, le comité de vigie et le télétravail furent traités. Le mouvement EVB devient le mouvement ACTES: Actions Collectives en Transition Écologique et Sociale! (Annexe II)

-17, 18 et 19 février 2021

Comme dans la présentation précédente, les conjonctures sociopolitique et économique furent présentées. Il a été question d'une enquête sur la performance des soins de santé aux personnes âgées, le projet *Maman va à l'école*, le FAOS (Fonds autonome d'organisation syndicale) et l'équité salariale dont une mise à jour a été présentée. Au niveau des Protections RésAut, 3,595 M\$ ont été remis aux membres et l'année 2021 marque les 35 ans de *La Personnelle*. Le dossier *Congrès 2021* a été abordé sous plusieurs facettes : logistiques, retour sur le plan d'action 2018-2021 et recommandations du CG aux affiliés. La semaine de la relève syndicale se déroulera du 26 au 30 avril 2021 et un camp de la relève se tiendra en mode virtuel. (Annexe III)

b) **Retour CGN**

-31 janvier 2021, 11 et 12 février 2021

Compte tenu de la confidentialité des renseignements donnés lors de ces instances, ceux-ci sont diffusés exclusivement au comité exécutif. Tous les syndicats régis par la loi 37 sont présents au Conseil général des négociations. La majorité des syndicats affiliés ont obtenu les mandats de grève ainsi que le ralliement. Il a été ensuite question du quand et du comment se déroulera ce mandat de grève. Martin Hogue rassure les déléguées et délégués sur le fait qu'il n'y aura pas de grève sur une journée pédagogique.

c) **Retour Conseil fédéral** **-18 décembre 2020**

Durant ce Conseil fédéral extraordinaire, il fut question de la négociation sectorielle et les discussions ont eu lieu à huis clos.

-3, 4 et 5 février 2021

Les ressources de la FSE nous ont présenté un rapport du groupe de travail sur la cohésion syndicale. Il serait possible que la FSE propose une offre de service à la carte pour les syndicats qui éprouvent des besoins momentanés. Lors de ce CF, il a été question de la négociation sectorielle et de la mobilisation. Un rapport sur le numérique en lien avec l'éducation a également été présenté. Il a été question des 13 nouvelles

compétences du personnel enseignant tout au long de leur parcours où la FSE a fait de nombreuses recommandations. Les représentants de la FSE nous dressent également le portrait de toutes les demandes formulées dans le dossier de l'évaluation en lien avec la Covid. Il y a eu également des échanges au niveau du tutorat et de la prestation minimale de service. (Annexe IV)

-9 février 2021, 17 février 2021 et 21 février 2021

Il n'y a pas de document pour ces trois réunions du Conseil fédéral extraordinaires puisque les discussions sont à huis clos. Il a été question de la négociation sectorielle. Martin Hogue tient à mentionner qu'il n'y aura pas d'entente sans amélioration quant aux salaires et aux conditions de travail.

d) Bilan des assemblées générales – Mandat de grève

Ce sont les premières assemblées générales du SEDR-CSQ en mode virtuel. Il est donc important de faire le bilan tant aux niveaux qualitatif que quantitatif qui pourra guider nos pratiques pour le futur. À cet effet, Martin Hogue dépose le document en titre. (Annexe V)

e) Nomination de la délégation au Congrès CSQ

Martin Hogue mentionne que la délégation est incomplète. Seulement vingt membres se sont inscrits. Le SEDR-CSQ a droit à 30 membres. Il réitère l'invitation auprès des déléguées et délégués et leur mentionne qu'ils peuvent s'ajouter en acheminant le formulaire prévu pour l'inscription.

De plus, il informe les déléguées et délégués que le conseil d'administration, lors de sa réunion tenue le 9 février 2021, s'est prononcé quant aux formes de compensation. Comme les calendriers scolaires varient d'un secteur à l'autre, il a été retenu que les congressistes auront droit à une journée de libération pour chaque journée où ceux-ci ne seront pas requis au travail. Au secteur des Découvreurs, le 30 juin 2021; pour le secteur des Navigateurs, 28, 29 et 30 juin 2021.

De plus, pour toutes les réunions préparatoires en lien avec le Congrès et qui auront lieu en soirée, une journée de libération sera accordée.

Pour ces deux compensations, il est entendu que les libérations devront être prises en 2021-2022.

Conformément aux statuts et règlements, c'est le conseil des déléguées et délégués qui nomme la délégation au Congrès de la CSQ. (Annexe VI)

« QUE le conseil des déléguées et délégués nomme les membres suivants pour agir à titre de représentantes et représentants officiels au Congrès de juin 2021 :

Délégation Congrès Juin 2021	
Bélanger	Mario
Bélanger	Patrice
Bourgault	Sébastien
Cantin	Julie
Caron	François
Carter-Labbé	Alex
Couture	Eric
Dussault	Simon
Gagnon	Lucie
Gravel	Édith
Grenier	Pierre-Yves
Guérin	Mélanie
Hogue	Martin
Lagueux	Maryse
Marcoux	Jean-Pierre
Martel	Valérie
Olivier	France
Pellerin	Karine
Perreault	Sylvie
Renaud	Frédéric

et que le conseil des déléguées et délégués mandate le conseil d'administration pour combler les postes vacants, et ce, selon les critères retenus. »

Proposeur : Gilles Bouchard
Appuyeur : Yvan Girouard

-Adoptée à l'unanimité-

f) Sondage Implication politique CSQ – Deuxième phase

Dans le cadre du sondage *Implication politique CSQ*, Martin Hogue présente la deuxième phase de consultation qui prendra fin le 2 avril 2021. (Annexe VII)

Chaque membre sera invité à exprimer son choix, au regard de ce que la CSQ fait déjà, quant aux autres options d'implication politiques à explorer. Le lien du sondage sera déposé sur le site Internet. Il sera également demandé aux délégués de transmettre cette information aux membres de leur école par un courriel qu'ils recevront le 24 février. Environ deux minutes seront nécessaires pour remplir ce sondage.

g) Poursuite de la l'action-mobilisation

Demain matin, le SEDR-CSQ sera présent aux bureaux de Geneviève Guilbault et François Paradis. De plus, ce jeudi 25 février au matin, il y aura une activité de mobilisation festive devant l'Assemblée nationale sous le thème *De l'argent pour du pop*

corn mais pas pour les enseignants et les élèves. Si des délégués sont intéressés à y participer, ceux-ci sont invités à le manifester à Martin Hogue par courriel; une demande de libération sera acheminée au centre de services scolaire pour les enseignants concernés.

Malgré le mandat de grève, les activités de mobilisation se poursuivent telles que le port du t-shirt, trop de réunions et la passivité lors des formations assignées non souhaitées.

h) **Modifications aux statuts et règlements du SEDR-CSQ**

Il y a eu des petites modifications aux statuts et une résolution permet au conseil d'administration de faire les corrections de concordance et de nature linguistique. La version mise à jour avec le remplacement des termes *commission scolaire par centre de services scolaire* a été effectuée et le document est déposé sur le site du SEDR-CSQ. De plus, des démarches légales au niveau des certificats d'unités d'accréditations sont amorcées. Le mandat a été donné à la CSQ de le faire en notre nom.

7. Comités

a) **Jeunes**

Julie Cantin fait un retour sur l'accueil des nouveaux qui a eu lieu le 2 février 2021. Cent sept membres se sont inscrits, mais quatre-vingt-dix membres y ont assisté. La rencontre s'est très bien déroulée et les commentaires sont très positifs dans l'ensemble. Le comité des jeunes analysera le tout et apportera des ajustements pour l'an prochain.

b) **Diversité humaine / Journée internationale des droits des femmes**

Sylvie Perreault présente le thème de la prochaine Journée internationale du droit des femmes qui aura lieu le 8 mars 2021: *Écoutons les femmes*. Dans le contexte actuel de crise, les inégalités sont exacerbées. Les femmes et les organisations féministes au Québec dénoncent les injustices et exigent des changements structurels depuis de nombreuses années, des décennies. Le thème *Écoutons les femmes* vise à illustrer ce constat : les femmes veulent des mesures concrètes pour combattre la pauvreté et la violence qu'elles subissent afin d'améliorer considérablement leurs conditions de vie et de travail. Le visuel met en lumière les femmes dans toute leur diversité. Il y a nécessité d'une action collective et solidaire où nous pouvons aspirer à une transformation profonde de la société.

Des affiches ont été envoyées dans toutes les écoles et 5 épinglettes ont été remises aux 5 premières personnes ayant manifesté leur intérêt suite à une publication sur la page Facebook du SEDR-CSQ. Félicitations à :

- | | |
|----------------------|--------------------|
| - Catherine Valcourt | -Catherine Gaspard |
| - Alex Carter-Labbé | -France Beauséjour |
| - Karine Cummings. | |

c) **EAV-EVB Sociopolitique**

David Baillargeon nous mentionne que le comité travaille sur une distribution de semences d'arbres adaptées à la réalité sanitaire. De plus, le nouveau nom de EAV-EVB est ACTES. Les modifications du nouveau nom seront apportées dans les prochaines convocations.

8. **Information**

a) **Référentiel EHDAA**

Concernant le sujet en titre, c'est une formation très en demande et Sylvie Perreault mentionne que depuis trois ans cette formation est offerte et plusieurs enseignants y ont participé. Ceux-ci reçoivent alors une version papier du document de référence intitulé *Référentiel EHDAA*. (Annexe VIII)

Suite à une demande d'un délégué, compte tenu du coût de ce guide, le SEDR-CSQ a décidé d'en acheminer une copie par école ou par bâtisse aux fins de consultation au salon du personnel. De plus, il est disponible en ligne sur le site du SEDR-CSQ.

À l'éducation des adultes, étant donné que la formation générale est de niveau secondaire et que cela concerne les élèves, une demande est formulée à l'effet d'acheminer un exemplaire du Référentiel aux centres Éducation des adultes des deux centres de services scolaires. Une copie par centre leur sera transmise.

b) ***Concours Montre-moi ta voix***

Sylvie Perreault présente le Concours *Montre-moi ta voix* organisé par la Maison Richelieu qui est un organisme communautaire qui poursuit une mission d'aide, de soutien et d'accompagnement des adolescentes de 12 à 17 ans de la Capitale-Nationale vivant des difficultés personnelles, familiales et sociales, en favorisant le développement de leur pouvoir d'agir. Afin d'augmenter leurs ressources financières, ils ont mis sur pied un concours littéraire pour les jeunes de 12 à 17 ans. Dans un texte de 500 à 700 caractères (entre 250-300 mots maximum), les jeunes sont invités à ouvrir les portes de leur réalité, la voie vers leurs pensées. Ils sont invités à nous révéler ce qui les fait vibrer, ce qui les fait rêver. Par leur texte, ils nous offrent l'opportunité de découvrir, de saisir le regard qu'ils posent sur la réalité des adolescents(es). Parmi tous les textes reçus, 35 seront sélectionnés pour composer un recueil, qui sera publié. (Annexe IX)

c) **Informations fiscales dans le bulletin d'information Les 2 Bords du fleuve**

Martin Hogue présente le bulletin syndical *Les 2 Bords du fleuve* édition spéciale qui traite principalement de fiscalité. Une mesure s'ajoute en 2020 pour compenser les frais associés au télétravail dû à la pandémie. De plus, il est mentionné la façon de fonctionner pour recevoir les remboursements pour du matériel pédagogique acheté par les enseignants eux-mêmes à même leur budget personnel. (Annexe X)

d) **Maître de notre profession**

Des posters ont été acheminés dans les écoles. De plus, chaque enseignant recevra un dépliant 4 pages présentant les éléments principaux de la loi 40 qui ont modifié la LIP (Loi sur l'instruction publique) au début de 2020.

9. **Dossiers Éducation des adultes / Formation professionnelle**

a) **Formation aux membres de la FP des deux centres de services scolaires**

Sylvie Perreault présente l'invitation à une formation qui devait avoir lieu il y a un an et qui sera offerte à tous les membres de la FP des deux CSS le 31 mars à 18 heures. L'invitation sera acheminée le 15 mars 2021 à chaque membre de la formation professionnelle par courriel; dans l'impossibilité de rejoindre chaque membre, un envoi sera acheminé aux déléguées et délégués. Deux personnes-ressources de la FSE se joindront à l'équipe du SEDR-CSQ où la discussion portera entre autres sur l'autorisation d'enseigner, les règles budgétaires et les cotisations RREGOP.

b) **Requalification de la main d'œuvre**

Le MEES a décidé d'investir des sommes additionnelles de 27 M\$ en 2020-2021 et 64,5 M\$ en 2021-2022 afin de permettre au réseau scolaire d'accroître la diplomation des personnes en FGA et FP. Sylvie Perreault détaille les différentes mesures. Certaines mesures existaient déjà et ont été bonifiées alors que d'autres ont été ajoutées. (Annexes XI et XII)

c) **Concours MBPH**

Cinquante textes seront publiés dans le recueil suite au concours MPBH. Une mention spéciale 2^e cycle est remise à Jade Monette-Lévesque, avec le soutien de l'enseignante Sarah Lavoie du SEDR-CSQ, pour son texte *Ma plus belle histoire parle d'amour et d'espoir*. Mélanie Fortier, conseillère à la FSE, aimerait orchestrer une entrevue avec l'élève et l'enseignante. Le tout serait présenté dans le cadre du réseau de l'ÉDA le 12 avril et diffusé sur les réseaux sociaux par la suite. Félicitations à Jade Monette-Lévesque et à Mme Lavoie!

10. **Autres sujets**

Aucun point n'est apporté.

11. **Parole aux vice-présidences**

Eric Couture et Frédéric Renaud souhaitent une belle semaine de relâche aux déléguées et aux délégués.

Levée de l'assemblée à 20 h 25.

MARTIN HOGUE
Président

SYLVIE PERREAULT
Secrétaire-trésorière